



CCAS/ CIAS : EHPAD- SAD- RESIDENCES AUTONOMIES...

ASSEZ DE MÉPRIS, NOUS EXIGEONS DES ACTES !

Depuis des années, les gouvernements successifs ferment les yeux sur la réalité de nos professions. Nous, agentes et agents publics, fonctionnaires et contractuels du secteur médico-social, des services à domicile, des résidences autonomie et des EHPAD, sommes en première ligne pour accompagner les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les familles. Sans notre engagement quotidien, la solidarité ne tiendrait pas.

Et pourtant, que recevons-nous en retour ? **Des salaires insuffisants, des contrats précaires, des effectifs insuffisants, des réformes imposées sans concertation.**

Ce mépris permanent pèse non seulement sur nous, mais aussi sur les usager-es et résident-es que nous accompagnons : comment assurer un suivi digne et humain quand tout est pensé pour faire des économies ?

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2026 s'inscrit dans cette logique d'austérité. Préparé dans la continuité des réformes précédentes, il vise à réduire les dépenses sociales au détriment des agent-es et des usager-es. La CGT dénonce fermement cette orientation et appelle à une mobilisation générale pour défendre nos droits et la qualité des services publics.

Il est temps de dire STOP. NOS REVENDICATIONS SONT CLAIRES

1. Fin de la précarité organisée

Le recours massif aux contractuel·les et vacataires fragilise nos équipes et nuit à la continuité des soins. Nous exigeons des emplois stables, statutaires et à temps plein, garantissant ainsi la qualité de l'accompagnement.

2. Reconnaissance du temps de travail réel

Les périodes d'attente et de déplacement entre deux interventions doivent être comptées comme du travail effectif. Chaque minute passée à travailler pour les bénéficiaires doit être rémunérée.

3. Abandon de la réforme des Services autonomie à domicile (SAD)

Cette réforme surcharge nos missions sans moyens supplémentaires, notamment en imposant la prise en charge de nouveaux publics, tels que les enfants et adolescent-es en situation de handicap. Elle doit être annulée.

4. Reconnaissance en catégorie B des aides médico-psychologiques (AMP)

Les AMP jouent un rôle crucial dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Leur travail doit être reconnu à sa juste valeur, avec une revalorisation salariale et une reconnaissance en catégorie B.

5. Renforcement des effectifs en EHPAD

Pour garantir des conditions de vie dignes à nos aîné-es, il est impératif d'augmenter le nombre de soignant-es. Une réforme du Gir moyen pondéré (GMP) et du Pathos moyen pondéré (PMP) est nécessaire pour adapter les moyens aux besoins réels.

6. Attribution du CTI pour les agent-es des résidences autonomie

Les agent-es des résidences autonomie exercent les mêmes missions (entretien, animation, restauration) que leurs collègues en EHPAD. À travail égal, salaire égal !

LE PLFSS 2026 : UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE NOS DROITS

Le gouvernement prépare le PLFSS 2026 avec pour objectif de poursuivre sa politique d'austérité. Selon la CGT, ce projet vise à :

Réduire les dépenses sociales : en limitant les augmentations de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) à des niveaux insuffisants pour répondre aux besoins croissants.

Augmenter la contribution des ménages : par le biais de mesures telles que la hausse de la Contribution sociale généralisée (CSG) ou l'introduction d'une TVA sociale, qui pénaliseront les plus modestes.

Poursuivre les exonérations de cotisations sociales : au profit des grandes entreprises, privant ainsi la Sécurité sociale de ressources essentielles.

LA CGT S'OPPOSE FERMEMENT À CES MESURES ET REVENDIQUE :

Un financement de la Sécurité sociale par les cotisations sociales : assurant son indépendance et sa pérennité.

Une répartition équitable des richesses : en mettant fin aux cadeaux fiscaux aux plus riches et en augmentant les cotisations des grandes entreprises.

Une prise en compte des besoins réels : en pilotant la Sécurité sociale par les besoins et non par les soldes des branches. NOUS NE LÂCHERONS PAS !



Le 9 octobre, rejoignez la mobilisation générale !
Ensemble, faisons reculer le mépris et avançons vers la dignité pour les agent-s et les usager-es.